

a Vallée d'Aoste, vu sa situation géographique et son passé historique, a depuis toujours lié son destin à des territoires bien plus vastes que ceux délimités par les frontières et a affermi sa vocation d'ouverture vers des peuples avec lesquels elle partage la langue et la culture. Dans un tel contexte européen, les opportunités qu'offrent les Fonds structurels, en général, et le programme Interreg, en particulier, de resserrer les liens entre les régions limitrophes et d'en créer d'autres avec des communautés plus éloignées mais évoluant dans le même contexte social, jouent un rôle primordial. Comme j'ai eu l'occasion de le constater tout au long de mon mandat de président de la commission pour les politiques régionales, les transports et le tourisme du Parlement européen, la consolidation de la coopération et des relations institutionnelles se révèle capitale pour un développement harmonieux et pour une vraie intégration européenne, là où les régions de frontière et leurs habitants occupent une place croissante.

C'est donc avec le plus grand plaisir que, dans mon rôle d'Assesseur régional délégué aux Affaires européennes, je présente ici aux lecteurs les excellents résultats que notre Région a obtenus lors de la mise en œuvre de l'initiative communautaire Interreg pendant la période 1994/1999.

La gestion décentralisée des Fonds structurels, qui confie aux instances régionales la responsabilité des moyens financiers de l'Union européenne dans le cadre de la politique communautaire de cohésion économique et sociale, a largement contribué au succès du programme Interreg et a créé l'occasion pour instaurer un dialogue fructueux entre notre Région et Bruxelles. L'élaboration des programmes a vu, en effet, la participation des acteurs économiques et sociaux

valdôtains, qui ont pu ainsi se faire porte-parole des besoins des citoyens. Dans un contexte de subsidiarité et selon une rigoureuse approche bottom up, la concertation des partenaires impliqués a permis la définition des stratégies à poursuivre ainsi que les priorités spécifiques de la Vallée d'Aoste. Les projets de coopération transfrontalière et transnationale, impulsés par des bénéficiaires tant publics que privés, ont saisi les opportunités de développement offertes par les différents programmes. Dans une région qui a déjà été le cadre de nombreux accords et d'initiatives de coopération, les possibilités de collaboration se sont multipliées - du tourisme à l'environnement, en passant par l'essor rural et les services aux citoyens - et ce en franchissant toute sorte d'obstacles d'ordre administratif et culturel. Le rôle moteur de notre Région est confirmé, d'ailleurs, par le niveau des dépenses qui, tous programmes confondus, ont dépassé le plafond de 96% des ressources disponibles.

A la lumière de l'expérience concluante acquise lors de la programmation précédente, l'objectif prioritaire de la nouvelle phase 2000/2006 – entamée au cours de 2002 avec le lancement des appels à projets – reste la gestion efficace des moyens financiers mis à la disposition de la Vallée d'Aoste. Il appartient à tous de faire en sorte que cette tendance soit pérennisée. Même les zones de montagne comme la Vallée d'Aoste, résolument tournées vers l'avenir, méritent l'attention des décideurs: mon souhait est qu'elles soient toujours au centre de l'intégration européenne, mais aussi de la future politique régionale.

M. Luciano **Caveri** Assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce, aux Transports et aux Affaires européennes